

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 20 DECEMBRE 1850.

Première Page. — Appel au temple Anglois, par S. Em. le Cardinal Wiseman.

Le peu d'étendue de nos colonnes et la surabondance de matières d'un haut intérêt, nous empêchent de donner à nos lecteurs, dans toute son intégrité, le savant et lucide écrit du Cardinal Wiseman sur la grande question du rétablissement de la hiérarchie catholique en Angleterre.

Dans l'exposé historique de la question, Son Eminence répond à ceux qui pourraient demander qu'est-ce qui pressait le Pape d'adopter soudainement une démarche qui cause tant d'excitation, que l'établissement d'une hiérarchie était demandé depuis longtemps au St.-Père par ses vassaux d'Angleterre.

Après avoir soigneusement traité, à la suite cet exposé historique, les trois points mentionnés ci-dessus, Mgr. le Cardinal se résume dans les termes suivants :

« Les catholiques ne sont pas venus d'obéir aux Evêques choisis par la Couronne sous la suprématie ecclésiastique royale qu'ils ne reconnaissent pas, et rien ne les oblige à regarder ces prélats comme leurs Evêques. »

« Les catholiques appartiennent à une religion entièrement tolérée et jouissant d'une parfaite liberté de conscience; cette religion est épiscopale et a besoin d'Evêques pour se gouverner. »

« Il n'y a aucune loi qui leur défende d'avoir des évêques selon les formes prescrites de leur Eglise. »

« Ces formes sont : juridiction ordinaire, sièges locaux et titres tirés de ces sièges, ce qui constitue une hiérarchie. »

« Ils étaient pleinement dans leur droit en employant le seul moyen qui fût en leur pouvoir pour obtenir de genre de gouvernement ecclésiastique, et ce moyen était de s'adresser au Saint-Siège. »

« Ils n'ont agi contrairement à aucune loi en acceptant la gracieuse faveur qu'ils avaient implorée. »

Il paraît bien difficile de briser cette forte chaîne d'argumentation de l'illustre et savant Archevêque.

L'Université d'Oxford, neveu de l'Archevêque Manning et curé de la paroisse de Sainte Marguerite (Leicester), a fait son abjuration et a été reçu au sein de l'Eglise par le Rev. Père de Ravignan, dimanche dernier, dans la chapelle de Notre-Dame de Sion, qui avait été témoin, il y a quelques mois, de la réception de deux autres membres de l'Université d'Oxford.

L'avenir, en annonçant dernièrement à ses lecteurs le décès du représentant de Kamouraska, M. Marquis, a plaisanté sur ce Monsieur avec le même goût dont ce journal fait preuve quand il lui arrive de pérorer sur le compte du clergé, de la dîme ou du gouvernement responsable. Cela s'appelle croire nous, égarer la discussion; mais l'exercice d'un pareil talent, fût-il égal au plus élevé, n'exempte point de respect envers les morts.

Le Canadien, attaqué ainsi que deux autres feuilles de Québec, dans l'article dont nous nous occupons, exprime ainsi les réflexions qu'il en a déduites :

« Cette feuille a depuis longtemps acquis le privilège de mentir et de calomnier impunément; d'éclabousser de sa boue, comme l'animal qui passe dans le chemin, ce qu'il y a de plus respectable, sans qu'on se fatigue contre elle ou qu'on se détourne pour la châtier; d'insulter et d'injurier les vivants et les morts, depuis le chef vénéré de l'Eglise catholique jusqu'à l'humble monsieur Pierre Canac dit Marquis, sans qu'on doive s'en offenser ou s'en émouvoir le moins du monde. »

« Monsieur Pierre Canac dit Marquis, bien connu pour la candeur de son âme et la complaisance de ses votes, vient d'expirer, subitement, décès qui rend vacant le siège de Kamouraska. »

« De quel calibre intellectuel et politique, sera le successeur de M. Canac, voilà ce que nous ignorons; mais toutefois nous ne cérons pas la pensée que nous ne comptons gré sur la masse du district de Québec; et la raison en est tangible. — Le ministère et le séminaire de Québec suscitent de concert dans ce district trois gazettes-organes en français, outre une anglaise, tandis qu'il ne s'y publie pas un seul journal consciencieux. »

« Pas un seul journal consciencieux ! Quand vous entendez l'avenir parler de conscience, ne vous semble-t-il pas entendre une fille publique parler de pudeur et de chasteté ? Il serait fort en peine de justifier son assertion que le ministère et le séminaire de Québec suscitent de concert dans ce district "ce qu'il appelle "trois gazettes-organes en français" (parmi lesquelles il compte sans doute le Canadien), "autre une anglaise." »

« Après avoir débité encore un grand plat de ses "brioches" d'un goût tout-à-fait attique, l'avenir en vient au but de son excursion dans le district de Québec: c'est de désigner aux habitants de Kamouraska, trop peu éclairés pour faire un choix eux-mêmes un candidat pour remplacer feu M. Canac comme représentant du comté. »

« Ce candidat proposé par l'avenir est l'honorable A. Dionne qu'il invite, à défaut de se présenter lui-même aux hustings, à appuyer auprès des électeurs de Kamouraska, "le candidat d'un homme intègre." »

« Nous ne savons trop, reprend le Canadien, si l'honorable M. Dionne sera flatté de se voir proposé par l'avenir comme "successeur de M. Canac," et s'il résignera son siège au conseil législatif pour accepter la candidature qui lui est ainsi offerte d'en-haut. Quoi qu'il en soit, les recommandations de l'avenir n'ont pas jusqu'ici porté bonheur aux candidats dans le district de Québec. »

« On lit dans le Montreal Gazette de ce matin : "L'avenir nous dit avoir avancé "qu'il n'y avait pas dans toute l'étendue du Bas-Canada, une diligence dirigée par des Canadiens;" notre assertion a été qu'il n'y a pas une seule diligence dans tout le Bas-Canada en destination pour aucune localité Canadienne-Française du pays. "S'il en existe, qu'il les nomme." Il y a dans les seigneuries plusieurs grands villages, pour lequel d'entre eux y a-t-il une diligence ? »

« Il dit qu'une diligence fut le trajet de Québec, étant possédée par des Canadiens-Français; et mentionne ce fait comme établissant une preuve contre nous. Nous l'avons fait remarquer en disant que ce n'était "qu'une diligence pour l'hiver." Mais, pensons-nous omis, est-ce que Québec est "une portion française du pays?" Nous avons l'idée que les voyageurs Anglais sont les principaux à soutenir cette diligence à même. »

« L'avenir voudra bien nous traduire correctement une autre fois. »

« L'avenir dit que nous sommes un des journaux qui se complaisant à ternir toute chose en Canada. Ceci, de la part d'un organe de "ruine et de dépérissement," est quelque chose d'inattendu. Au contraire, la Gazette s'est déclaré résolument, et en toute occasion, en faveur des intérêts Canadiens et des entreprises Canadiennes et s'est opposée de toutes ses forces au système de "dégraînement" des avocats de l'Annexion et de la "Ruine," comme l'est l'avenir. »

« M. W.F. Blacklock, auquel fut confiée l'exploration de cette ligne jusqu'au lac St. Jean, reçut instruction de partir la ligne d'exploration à l'angle Sud du township de Stoneham, considéré comme le point de départ le plus favorable. La distance de ce point à Québec était connue par un mesurage régulier, outre que cet endroit se trouvait dans le voisinage immédiat des établissements florissants des colons qui menent à Québec; et de là tirer la ligne droite dans une direction astronomique Nord 15 degrés Ouest (calculé d'après les opérations de 1828) de toucher au lac St. Jean à un après de l'embouchure de la rivière Metabetchéon, mesurer de là les rives Est du lac St. Jean et le cours de la Grande Décharge ou de la rivière du Saguenay à Chicoutimi. »

« M. George Duberger fut joint à M. Blacklock comme assistant; il devait explorer le pays à la distance de 5 ou 6 milles de chaque côté de la ligne dans le but de choisir l'endroit le plus favorable pour le chemin mentionné dans l'adresse; et conjointement avec les opérations de M. Blacklock d'explorer le pays dans une ligne droite à l'Est depuis l'embouchure de la rivière Metabetchéon, pour la construction d'un chemin à travers la péninsule jusqu'à Chicoutimi. »

« M. Blacklock et Duberger ayant fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

voix et de tous côtés chacun tendit la main à Georges. L'air retentissait de vivats frénétiques. Le torrent avait été détourné de son cours sanglant.

Citoyen, dit Georges au concierge qui s'était approché de lui, fais rentrer les prisonniers jusqu'à l'heure fixée pour le départ des charriots; et vous mes amis, que quatre d'entre vous se placent à l'entrée de cette porte et fassent respecter la volonté du peuple.

J'y vais moi, dit le forgeron, en élevant un de ses marteaux à la hauteur de sa tête, et je te jure citoyen que nul n'entrera.

Merci, monsieur, dit un des prisonniers en s'adressant à Georges, vous êtes un noble cœur.

« Les détails précieux fournis par feu M. Paschal Taché (1) et le Dr. De Salles La Terrière, aujourd'hui représentant du comté de Saguenay, sur cette intéressante portion du Canada, leur ont mérité la reconnaissance du pays. C'est grâce à leur initiative qu'ont été ordonnées les explorations diverses qui ont révélé les ressources agricoles, minières et

(1) Seigneur de Kamouraska, bien regretté de ceux qui l'ont connu.

« Le territoire du Saguenay. Nous ne différerons pas plus longtemps de revenir sur ce sujet auquel les dernières explorations donnent une importance et un intérêt nouveaux. Nos observations, d'ailleurs, sont empreintes à des documents législatifs aussi bien qu'aux rapports du député-arpentier provincial, M. Blacklock, et de son assistant M. George Duberger. »

« Des 1828, un acte de la législature du Bas-Canada ordonna l'exploration du territoire du Saguenay, jusques-là peu connu, si ce n'est par ce qu'en avaient dit les personnes engagées dans le commerce avec les tribus sauvages aux endroits appelés Postes du Roi, les relations de Charlevoix, Champlain et d'autres historiens n'ayant laissé de souvenirs qu'un petit nombre de leurs lecteurs sur les établissements des Jésuites dans la contrée qui arrose le lac St. Jean, le Saguenay et ses tributaires. »

« Le 16 juin 1847, l'assemblée législative ayant voté une adresse au gouverneur-général, le prince de prendre en considération s'il est expédient de faire explorer cette partie du pays, situé en arrière de Québec, dans une ligne droite jusqu'au lac St. Jean, de manière à constater si dans cette localité le sol est suffisant pour justifier le tracé, et, plus tard, l'ouverture d'un chemin entre ces deux localités. »

« Voici comme l'honorable J. H. Price, commissaire des Terres de la Couronne, s'exprime dans une lettre à ce sujet à la date du 13 juillet 1850: »

« Comme l'on avait trouvé expédient de prolonger l'arpentage du lac St. Jean, ce projet fut autorisé par un rapport approuvé du conseil daté du 9 juillet, 1849 — ordonnant l'arpentage de la rive Est du lac St. Jean et le mesurage de la Grande Décharge jusqu'à Chicoutimi, en même temps que l'exploration d'un chemin en ligne droite à travers la péninsule de Chicoutimi jusqu'à l'embouchure de la rivière de ce nom sur le Saguenay. »

« M. W.F. Blacklock, auquel fut confiée l'exploration de cette ligne jusqu'au lac St. Jean, reçut instruction de partir la ligne d'exploration à l'angle Sud du township de Stoneham, considéré comme le point de départ le plus favorable. La distance de ce point à Québec était connue par un mesurage régulier, outre que cet endroit se trouvait dans le voisinage immédiat des établissements florissants des colons qui menent à Québec; et de là tirer la ligne droite dans une direction astronomique Nord 15 degrés Ouest (calculé d'après les opérations de 1828) de toucher au lac St. Jean à un après de l'embouchure de la rivière Metabetchéon, mesurer de là les rives Est du lac St. Jean et le cours de la Grande Décharge ou de la rivière du Saguenay à Chicoutimi. »

« M. George Duberger fut joint à M. Blacklock comme assistant; il devait explorer le pays à la distance de 5 ou 6 milles de chaque côté de la ligne dans le but de choisir l'endroit le plus favorable pour le chemin mentionné dans l'adresse; et conjointement avec les opérations de M. Blacklock d'explorer le pays dans une ligne droite à l'Est depuis l'embouchure de la rivière Metabetchéon, pour la construction d'un chemin à travers la péninsule jusqu'à Chicoutimi. »

« M. Blacklock et Duberger ayant fait l'arpentage et les explorations prescrites par les instructions d'une manière vraiment satisfaisante et scientifique, on pourra mieux apprécier les résultats de cet important service en lisant le rapport de ces messieurs. Le premier pour tout l'arpentage et une partie des explorations, et le dernier pour son exploration et relevé d'une ligne de chemin de Chicoutimi au lac St. Jean, et son exploration depuis le point du départ jusqu'au 42e poteau de

voix et de tous côtés chacun tendit la main à Georges. L'air retentissait de vivats frénétiques. Le torrent avait été détourné de son cours sanglant.

Citoyen, dit Georges au concierge qui s'était approché de lui, fais rentrer les prisonniers jusqu'à l'heure fixée pour le départ des charriots; et vous mes amis, que quatre d'entre vous se placent à l'entrée de cette porte et fassent respecter la volonté du peuple.

J'y vais moi, dit le forgeron, en élevant un de ses marteaux à la hauteur de sa tête, et je te jure citoyen que nul n'entrera.

Merci, monsieur, dit un des prisonniers en s'adressant à Georges, vous êtes un noble cœur.

« Les détails précieux fournis par feu M. Paschal Taché (1) et le Dr. De Salles La Terrière, aujourd'hui représentant du comté de Saguenay, sur cette intéressante portion du Canada, leur ont mérité la reconnaissance du pays. C'est grâce à leur initiative qu'ont été ordonnées les explorations diverses qui ont révélé les ressources agricoles, minières et

différents postes de la prison, brisant tout ce qui s'opposait à leur passage; déjà les cris des victimes se mêlaient aux rires féroces des bourreaux; déjà l'on entendait partout les prières étouffées sous les gémissements, et les gémissements étouffés sous la mort.

« Plus personne, citoyen; mon contingent, au grand complet, a été transporté dans l'aile gauche, et je me promène en aristocrate, les bras croisés... »

« Malédiction !... dit Henri, en reculant de deux pas avec épouvante. »

« Ah ! c'était huppé, dit le geolier, du vrai gillier de lanterne... Mais console-toi, je les entends qui cognent là bas. D'autres feront l'affaire, voilà tout ! »

« Oh ! mon Dieu !... mon Dieu !... dit Henri d'une voix sourde en se frappant le front. Et il s'élança avec ses compagnons dans le même escalier qu'il venait de monter le cœur si plein de joie et d'espérance... »

« Les victimes étaient poussées dans la cour intérieure, déjà à moitié mutilées, pour trouver la mort, au milieu des hurlements féroces de leurs bourreaux. »

« mi étouffé s'exhala de sa poitrine et alla se perdre parmi les rires féroces de cette orgie révolutionnaire. Au milieu des victimes que les massacreurs immolaient, ses yeux venaient de rencontrer un visage pâle mais noble, celui du jeune comte de Castelnois; le sang ruisselait déjà le long de ses joues, ses habits étaient en lambeaux, mais son regard était ferme et résolu, son front haut et fier; il avait les bras croisés; pas un seul gémissement ne s'échappait de sa bouche contractée par un douloureux dédain. »

« Au moment où Henri reconaît vort lui, un des hommes qui entouraient le pauvre prisonnier lui enfonce le fer de sa pique dans la poitrine; lui ne bougea pas, seulement ses sourcils se froncèrent et ses yeux s'attachèrent avec une telle fixité sur celui qui l'avait frappé, que cet homme, par un mouvement involontaire, baissa à terre la pointe de sa pique. »

« Le sang coulait !... Castelnois !... Castelnois !... murmura Henri, d'une voix qui s'éteignit dans son gosier. Et il cria d'une voix furieuse: Ne le tuez pas !... ne le tuez pas !... »

« Tu te perds sans le sauver lui dit un de ses compagnons en l'arrêtant par le bras, regarde ! »

« Pendant qu'il parlait, un autre avait planté son couteau dans la gorge du malheureux jeune homme. Le pauvre comte de Castelnois tomba pour ne plus se relever sur le corps de ses amis dont l'agonie avait été moins longue... »

« mille où l'on s'aperçut qu'il était inutile de chercher plus longtemps une ligne de chemin à travers un pays qui n'est nullement propre à l'agriculture, et brisé par des chaînes de montagnes escarpées, tandis que cette exploration entraînait des dépenses considérables sans avantage important pour le service public. »

« Les opérations de MM. Blacklock et Duberger démontrèrent que, nonobstant la possibilité de continuer une ligne de communication dont le point de départ serait à Stoneham, jusqu'à la rivière Jacques Cartier, et même un peu au-delà, « cependant la nature escarpée et montagneuse du pays pendant plusieurs milles à l'Est ou à l'Ouest de la ligne d'exploration, fût qu'il est impossible de tracer ou même d'ouvrir un chemin d'aucune espèce, pendant que le sol, à cause de sa nature pierreuse, n'est nullement propre à la culture, sauf quelques lisières de terrains isolés dans le voisinage des rivières qu'ils ont traversées dans leurs explorations respectives. »

« Bien que la nature ingrante du sol, depuis Stoneham jusqu'au lac St. Jean, lui donne peu de valeur, néanmoins, d'après le relevé fait par M. Blacklock de ce lac et des lacs nombreux qui y existent, les terres des deux côtés de la rivière produite par l'écoulement des eaux du lac, sont cultivables et d'une excellente qualité. M. Duberger parle aussi favorablement des terres qui bordent la Belle-Rivière et de celles dont est formée la presqu'île de Chicoutimi. »

« Ces renseignements suffisent pour faire augurer avantageusement de l'œuvre projetée de défrichement et de colonisation du pays qui fertile le Saguenay et ses nombreux affluents. Ce point est l'essentiel; et nous nous bornerons à citer en terminant la partie du lumineux rapport de M. Duberger ou il en est question. »

« D'après ce que j'ai pu remarquer, joint aux informations que j'ai recueillies, les environs de la Belle-Rivière, sur les bords du lac St. Jean, offrent les terres les plus propres à former les premiers établissements sur le lac. Un township tracé dans cette section serait bientôt établi avec avantage, vu que le sol et la localité ont déjà attiré l'attention des squatteurs qui, dans l'intention d'en prendre bientôt possession, ont écrit leurs noms sur des arbres et des poteaux, sans égard à la régularité à observer dans les lots à leur direction. Ces mesures ne manquent certainement pas de jeter les squatteurs et le gouvernement dans l'embarras, le trouble et des frais inutiles. On pourrait cependant l'éviter si le gouvernement jugerait à propos d'ordonner l'arpentage d'un township dans cette partie du pays; par ce moyen l'on éviterait, pour la suite, la confusion et les embarras qui résulteraient nécessairement de ce que les lots sont divisés d'une manière irrégulière, et la colonisation régulière s'en ferait presque immédiatement. »

« En disant que la colonisation s'en ferait presque immédiatement, je parle d'après la connaissance que j'ai qu'un grand nombre de personnes, (comme je l'ai déjà dit,) ont écrit leurs noms, et qu'un grand nombre d'autres personnes se préparent actuellement à en faire autant avec l'intention sincère, j'ai raison de le croire, de s'y établir. »

« A l'égard de la praticabilité d'une route de Stoneham au lac St. Jean, M. Blacklock est d'avis que, « d'après les informations qu'il a recueillies, il est probable que l'on pourrait trouver une ligne de chemin plus à l'Est, en suivant le pays qui se trouve entre les rivières de Jacques Cartier et Montmorency jusqu'à la hauteur des terres, et de là la source des rivières Epika et Belle Rivière, au nord jusqu'à la vallée ou l'étendue de terre cultivable dans la péninsule de Chicoutimi déjà mentionnées. »

« Les détails précieux fournis par feu M. Paschal Taché (1) et le Dr. De Salles La Terrière, aujourd'hui représentant du comté de Saguenay, sur cette intéressante portion du Canada, leur ont mérité la reconnaissance du pays. C'est grâce à leur initiative qu'ont été ordonnées les explorations diverses qui ont révélé les ressources agricoles, minières et

(1) Seigneur de Kamouraska, bien regretté de ceux qui l'ont connu.

(A continuer.)

industrielles du territoire qui en était l'objet, et leur ont assuré, par ce moyen, un développement digne de leur importance.

FAITS DE L'ETRANGER.

Massacre des chrétiens à Alep.

Le 16 octobre, la garnison d'Alep ayant quitté la ville pour se rendre à Damas, les Arabes des environs envahirent la ville en partie dépeuplée de troupes, et, sous prétexte d'empêcher le recrutement, soulevèrent la population. Plusieurs maisons chrétiennes furent mises au pillage et leurs habitants massacrés.

Beaucoup de femmes ont été sauvées par les Turcs qui leur ont procuré des asiles sûrs. Les églises ont tout d'abord attiré la fureur des brigands. Ils se précipitèrent d'abord dans celle des Grecs catholiques: en un instant tout disparaît, tout est profané; les vases sacrés sont pillés, les pavés et les fenêtres mis en pièces et le reste livré aux flammes.

Plusieurs maisons ont été préservées du pillage par les Turcs, qui en ont pris la garde moyennant de grosses sommes qu'ils ont exigées en menaçant de s'enrôler dans l'armée.

Une lettre de Damas nous apprend que le complot devait aussi y éclater le 16 octobre. Les Métoualis de Balbeck, ayant à leur tête deux ou trois de leurs émirs, s'étaient en campagne dès le mois de septembre, et avaient forcé plusieurs villages à les suivre.

Ces tristes nouvelles sont parvenues à Constantinople le 2 novembre. Les représentants étrangers n'ont pas manqué de faire à ce sujet des communications à la Porte. Mais le ministère n'avait pas besoin de ces communications pour comprendre les devoirs qui lui sont imposés dans cette circonstance, et Aaly-Pacha a répondu qu'on pouvait s'en reposer sur le ministère du soin de faire justice, que son honneur y est engagé, qu'on est décidé à faire un exemple sévère, et que les coupables seront recherchés et punis avec la dernière rigueur.

Ces tristes nouvelles sont parvenues à Constantinople le 2 novembre. Les représentants étrangers n'ont pas manqué de faire à ce sujet des communications à la Porte. Mais le ministère n'avait pas besoin de ces communications pour comprendre les devoirs qui lui sont imposés dans cette circonstance, et Aaly-Pacha a répondu qu'on pouvait s'en reposer sur le ministère du soin de faire justice, que son honneur y est engagé, qu'on est décidé à faire un exemple sévère, et que les coupables seront recherchés et punis avec la dernière rigueur.

Un certain nombre de personnes, arrivées à la Nouvelle-Orléans, de Californie, par le steamer Alabama, ont publié un manifeste qui se résume dans les termes suivants:

marcheront sur Alep. Cette expédition est placée sous le commandement de Kérin-Pacha, l'un des meilleurs officiers de l'armée.

Etats-Unis.

Les séances du Congrès sont fort courtes et se passent en formalités réglementaires, mais sans le moindre symptôme d'interruption du calme qui préside à toutes les délibérations.

Il se tient dans le Sud des assemblées unionistes et des assemblées anti-unionistes, ces dernières étant des réunions démocratiques dans un sens favorable au maintien de l'esclavage.

Un orateur distingué du Sud, membre du congrès, M. Smith, conseille l'attitude de la résistance à la loi de compromis, et, à ses yeux, toutes les mesures de compromis qui ont vu le jour, "accordent tout au Nord et rien au Sud."

"Que feront nous donc? s'est-il écrié. Nous soumettrons-nous, ou résisterons-nous? (Plusieurs voix dans l'auditoire se sont levées: Résistons! résistons!) Non! non! répondit l'orateur, il n'est pas encore temps de résister. Cependant, préparons-nous à le faire quand nous aurons épuisé le dernier argument. Préparons-nous à cet événement, non pas avec des menaces, mais avec des cœurs résolu et des bras forts. Rappelez-vous que le commerce d'esclaves est aboli dans le district de Colombie; rappelez-vous que la clé de voûte de l'édifice a été retirée, que le principe a été violé, que l'édifice s'écroule dans la poussière, et qu'il est foulé aux pieds par le Nord! Que ferons nous? je le demande encore. Le compromis a infligé au Sud des torts qui doivent être redressés; comment obtiendrons-nous ce redressement? Accepterons-nous cette mesure qui viole nos droits constitutionnels, et qui commence notre ruine? Si votre volonté est que nous essayions d'obtenir le rappel de la loi qui abolit le commerce d'esclaves dans le district de Colombie, le temps est venu d'insister sur vos droits; et si nous ne pouvons obtenir le rappel de cette loi, nous resterons soumis à un tort injurieux, et à une indignité. Si vous êtes terrifiés par le nom de désunionistes qu'on vous donne, parce que vous réclamez vos droits, soumettez-vous; mais si vous voulez maintenir vos franchises et vos droits politiques, si vous voulez éviter de devenir, dans cette combinaison, des Patrias sujets au bon plaisir du Nord, alors levez-vous pour défendre votre cause."

Californie.

Nous voyons par le Canada que dans une liste, publiée par le New-York Herald, de décès arrivés en Californie pendant le mois d'octobre, sont les suivants:

A San Francisco, le S. Henry Maillet, du Canada, âgé de 34 ans, allié; et le S. W. B. Poston, de Québec, âgé de 26 ans, de la diarrhée. A Sacramento, le 27, Charles F. Clark, de Montréal, de la dysenterie.

Le même journal a reçu communication d'une lettre de San-Francisco du 31 octobre, écrite par M. L. Foisy à M. F. N. Foisy, son frère, à Québec. Ce monsieur était descendu des mines à San-Francisco depuis trois jours, avec MM. Denéchaud et Montminy, pour acheter des provisions pour l'hiver qu'ils allaient passer aux mines. Il dit que les trois quarts des nombreux émigrés en Californie sont complètement désappointés; que les mines, jour par jour, ne rapportent pas plus de cinq, huit, dix ou douze piastres à chaque mineur; que les exceptions en moins sont nombreuses, en plus très-rare; et que le peu que l'on gagne, on ne l'obtient qu'aux prix des plus grandes fatigues, de contrariétés sans nombre, et de maladies qui éparpillent un grand nombre de personnes. Quant à lui, cependant, il n'a qu'à se louer du succès qu'il a eu aux mines. Il a toujours été en parfaite santé, ainsi que ses compagnons, et les mines leur ont donné à chacun de cinq à dix et à vingt-cinq piastres par jour; mais un tel succès ne s'obtient qu'à force de courage et de persévérance, deux choses qui n'ont pas manqué parmi eux.

Il y a des personnes, dit-il, qui viennent aux mines, y restent cinq ou six jours, et s'en retournent découragés; peut-être ont-elles raison; mais je crois que si elles avaient en plus de persévérance et de courage, elles viendraient à faire quelque chose, si ce n'est pas dans une place, c'est dans une autre. Mes compagnons et moi, nous avons été un mois et demi sans rien faire que notre nourriture, et à la fin nous avons bien fait sur les mines. Si vous n'avez pas d'argent pour payer votre dîner, vous n'avez qu'à prendre un pic, piocher la terre, et vous trouverez votre dîner et votre souper dans l'espace d'une heure et demie.

M. Foisy venait de recevoir des nouvelles de M. Ménard qui était aux mines depuis un mois. Il était bien portant, mais n'avait pas fait fortune, à ce qu'il paraît. M. Foisy avait aussi reçu des nouvelles d'un autre de ses frères, M. Pierre Foisy, qui est à St.-Louis, par M. Côté, notaire, qui était arrivé de là depuis deux mois. Il recommande à son frère de Québec d'écrire à celui-ci, s'il a envie de s'en rendre en Californie, de n'y point aller; qu'il est tout probable que les mines viendront à rapporter peu de chose, et qu'il est maintenant trop tard.

Un certain nombre de personnes, arrivées à la Nouvelle-Orléans, de Californie, par le steamer Alabama, ont publié un manifeste qui se résume dans les termes suivants:

"Si l'on nous demande quelle est la condition et l'avenir du nombre énorme de citoyens américains (on l'estime à 200,000) qui se trouvent aujourd'hui en Californie, nous répondrons: Dérôlable. Les 40 ou 50 mille qui ont entrepris de baratter et détourner les rivières, ont été presque universellement déshapés. Ayant perdu le travail de trois à quatre années qu'ils possédaient, des milliers d'entre eux sont dans le dénuement et s'efforcent pour subsister. Ceux qui ont travaillé aux feuilles sèches, etc., ont aussi, en général, mal réussi la suite de leur mine."

"L'opinion générale, parmi ces derniers mineurs, était que c'est à peine si 50 ou 60 ont réalisé assez d'argent pour retourner dans leurs familles, et que une personne sur vingt, tout au plus, est parvenue à mettre de côté un dollar de bénéfice net."

"Tout espoir de faire fortune en Californie a disparu, dans 99 cas sur 100, et le sentiment qui prédomine est le désir de revoir ses foyers. C'est chose digne de compassion que d'être témoin du découragement général des mineurs et de voir des hommes pleins de résolution pleurer en face d'une situation désespérée."

Un jeune Canadien, arrivé le 15 septembre, à San-Francisco, semble confirmer ce qui précède en disant "qu'il y avait beaucoup de Canadiens qui étaient partis comme matelots ou comme garçons de table pour s'en revenir, et que de ce nombre étaient près de la moitié des passagers du Panama et du Rory O'More."

M. l'Éditeur, La quinzième décembre Mgr. Guigues a béni solennellement l'orgue d'Aylmer au milieu d'un concours considérable de personnes, parmi lesquelles on comptait un grand nombre de protestants. Plusieurs prêtres étaient venus de Bytown ajouter de l'éclat à cette joyeuse cérémonie par leur présence. L'instrument a été touché par Monsieur Young artiste Allemand dont l'exécution brillante a été vivement goûtée. Sa Grandeur, Mgr. l'évêque de Bytown, a quitté Aylmer après le chant des Vêpres et a été escorté, jusques dans sa ville épiscopale, de nombreuses voitures. Nous félicitons le Réd. M. Inghes et ses paroissiens de l'acquisition qu'ils viennent de faire.

L'orgue d'Aylmer sort des ateliers de M. Cazavan qui, déjà avait doté la cathédrale de Bytown d'un instrument de ce genre le plus beau et le plus complet du Canada; et puisque cette circonstance nous donne l'occasion de parler de ce Monsieur, nous sommes heureux d'en profiter pour dire quelques mots sur cet habile facteur qui, s'il reçoit des encouragements, peut devenir l'un de nos gloires de sa patrie. M. Cazavan est un vrai artiste, il pousse son talent, non seulement dans le goût de l'art, toujours si nécessaire pour la construction des ouvrages auxquels il se livre, mais encore dans une source plus élevée. Le même sentiment qui guidait le pianca de Fra Angelico de Fiesole et le riseau de la fille d'Erwin, est le principal mobile de ses travaux; un orgue pour lui est l'instrument qui doit glorifier Dieu et contribuer à la pompe du culte catholique; c'est-à-dire qu'il a parfaitement compris la mission de ce magnifique instrument. Nous qui avons entendu quelques-uns de ces orgues les Bénédictins et les Dominicains ont légués à la vieille Europe et plusieurs de ceux qui sont sortis des ateliers des facteurs les plus renommés de nos jours, nous déclarons fermement que ceux de l'artiste Canadien peuvent leur être comparés sans un grand désavantage, non pour la grandeur, puisque on ne lui a pas encore fourni l'occasion de déployer toutes les ressources de son talent, mais pour la qualité. Les jeux de ses orgues ont une parfaite égalité de sons et s'harmonisent très-bien; leur mécanisme est excellent; les claviers ne sont point durs et les touches sont élastiques. Ce qui est étrange, c'est que M. Cazavan s'est formé lui-même à l'aide des ouvrages de Don Bédos et de quelques observations fugitives qu'il a pu faire aux États-Unis, mais sans le secours d'aucun maître. Nous formons le vœu que son pays lui donne des encouragements. A une époque où la musique est devenue un besoin, et où le piano a envahi presque toutes les maisons et est sur le point de s'introduire jusques à l'échoppe, il nous semble que l'église, aujourd'hui plus que jamais, réclame son instrument et nous pensons que le plus grand nombre des paroisses du Bas-Canada pourraient avoir leur orgue. La dépense est minime, et puisque les pianistes se rencontrent partout, il ne serait point difficile aux fabricques de se procurer des organistes.

Le Phare sera publication mensuelle, devant paraître le 15 de chaque mois. Chaque livraison contiendra 56 pages, et formera une jolie brochure, in-octavo, avec couverture en couleur, vignettes, etc., et assez ressemblante, pour le format et les qualités extérieures, à la publication littéraire anglaise, The Literary Garland, que tout le monde connaît et admire. Le PHARE sera imprimé sur beau papier, et en caractères neufs.

Le prix de l'abonnement n'est que de 15s. par année, le même que pour la Garland, bien que le PHARE aura 56 pages de plus par numéro, payable par semestre et d'avance. Il sera imprimé aux ateliers de M. JONAS LOVELL. Le premier numéro paraîtra prochainement, et dès que les listes de souscriptions seront suffisamment remplies.

Enfin, les propriétaires osent se flatter que les mesures qu'ils ont prises sont telles qu'elles ne permettent pas de douter des premiers succès de leur entreprise; l'esprit public sera le reste: ils nourrissent cet espoir avec d'autant plus de confiance qu'ils feront tout en eux pour le mériter.

Toutes communications, lettres, etc., doivent être adressées, franches de port, aux propriétaires, imprimerie de JOHN LOVELL, Rue St. Nicolas, MONTREAL.

On peut s'abonner chez Messieurs les différents libraires de cette ville, à l'Institut Canadien, aux bureaux des différents journaux français publiés à Montréal, ainsi qu'à Québec, et chez M. GEORGE STONAS, imprimeur de la Gazette des Trois-Rivières, à Trois-Rivières.

Messieurs les journalistes français de Montréal, de Québec et des Trois-Rivières qui voudront bien reproduire le Prospectus ci-dessus, recevront le PHARE en retour.

RACINE & Cie. Montréal, 16 déc. 1850.

matin, sous la pierre angulaire de l'ancienne demeure épiscopale.

DECES.

A la Côte St. Martin, paroisse de Montréal, mardi, le 17 du courant, à l'âge de 55 ans et 9 mois, Dame Marie Françoise Gaudry, dite Bourbonnière, épouse de M. Michel Durand.

A St. Eustache, le 8 du courant, à l'âge de 57 ans, Dame Julie Dupras, épouse de Grégoire Férécer.

Au village d'Industrie, samedi matin, le 14 du courant, Pierre-Osiasme-Alfred-Romulo-Ernest, enfant de B. H. Leprohon, âgé de 6 mois et 16 jours.

PROSPECTUS.

LE PHARE,

Journal Littéraire, Historique, Musical, ETC., ETC., ETC.

SOUSCRIPTION, 15s. PAR ANNÉE.

INVITES par des citoyens recommandables à fonder une publication propre à répondre aux besoins moraux et intellectuels qui se font sentir chaque jour d'avantage en Canada, à mesure que la société avance dans la carrière de la civilisation, sous le triple rapport de la littérature, des arts et des sciences, les souscriteurs ont l'honneur d'annoncer qu'ils se proposent de réaliser ce projet, osant compter, pour y réussir pleinement, plus sur l'encouragement public que sur leurs propres ressources, péchés qu'ils sont de cette vérité: qu'il n'est point dans la sphère intellectuelle plus que dans les industries ordinaires, d'entreprise qui puisse se soutenir et prospérer, si elle n'est suffisamment alimentée aux sources générales, quels qu'on soient d'ailleurs les éléments de succès.

Pour rendre cette publication instructive et intéressante, tant par la variété de ses matières que par le bon choix qui en sera fait, et qu'elle puisse à la foi mériter le patronage du public, il sera incessamment pris des mesures pour s'assurer d'une rédaction capable de remplir ce but. Déjà les propriétaires ont le plaisir d'annoncer qu'ils ont obtenu d'hommes de science et de plusieurs écrivains distingués parmi les lettres canadiennes, la promesse de leur contribution à l'œuvre ainsi projetée, collaboration précieuse, et dont il suffirait de la simple mention de leurs noms, s'il était permis de les citer ici, pour en faire apprécier tout l'avantage.

Il sera en outre reçu, tant de l'étranger que de l'intérieur, des correspondances ainsi que les publications les plus estimées, lesquelles il sera régulièrement fait choix des meilleures productions. Cette riche mine, qui n'est maintenant exploitée que très-imparfaitement, ou par des personnes privilégiées, deviendra de la sorte accessible au grand nombre, qui en fera ses bénéfices.

Une ou deux pages seront consacrées, dans chaque numéro, à quelques morceaux de musique d'origine nationale, ou due aux inspirations des grands maîtres des autres pays. Ainsi se trouvent réunis, sous un même cadre, mais variés et volumineux (le tout devant former pas moins de 672 pages dans l'année), tout ce que, en fait de littérature, d'histoire, d'arts et de science, il soit possible de se procurer pour une somme aussi modique que le prix de l'abonnement à ce journal.

Il ne sera rien négligé pour remplir les engagements ainsi pris envers le public. Aux uns, cette publication offrira les moyens de s'instruire et de se récréer; aux autres, un champ libre et fécond à la culture de leurs talents: à tous, une source intarissable d'utilité, de progrès et de bonheur.

Sur le tout, l'attention due à la moralité présidera. Tout ce qui serait de nature à y porter atteinte en sera rigoureusement exclu.

Le Phare sera publication mensuelle, devant paraître le 15 de chaque mois. Chaque livraison contiendra 56 pages, et formera une jolie brochure, in-octavo, avec couverture en couleur, vignettes, etc., et assez ressemblante, pour le format et les qualités extérieures, à la publication littéraire anglaise, The Literary Garland, que tout le monde connaît et admire. Le PHARE sera imprimé sur beau papier, et en caractères neufs.

Le prix de l'abonnement n'est que de 15s. par année, le même que pour la Garland, bien que le PHARE aura 56 pages de plus par numéro, payable par semestre et d'avance. Il sera imprimé aux ateliers de M. JONAS LOVELL. Le premier numéro paraîtra prochainement, et dès que les listes de souscriptions seront suffisamment remplies.

Enfin, les propriétaires osent se flatter que les mesures qu'ils ont prises sont telles qu'elles ne permettent pas de douter des premiers succès de leur entreprise; l'esprit public sera le reste: ils nourrissent cet espoir avec d'autant plus de confiance qu'ils feront tout en eux pour le mériter.

Toutes communications, lettres, etc., doivent être adressées, franches de port, aux propriétaires, imprimerie de JOHN LOVELL, Rue St. Nicolas, MONTREAL.

On peut s'abonner chez Messieurs les différents libraires de cette ville, à l'Institut Canadien, aux bureaux des différents journaux français publiés à Montréal, ainsi qu'à Québec, et chez M. GEORGE STONAS, imprimeur de la Gazette des Trois-Rivières, à Trois-Rivières.

ANNONCES.

Avis

AUX ENTREPRENEURS.

JES Syndics pour la construction d'une EGLISE en LACRISTIE dans la Paroisse de St. Zélie, reçoivent des soumissions le 15me JOUR de JANVIER prochain à 10 HEURES du matin, en la CHAPELLE de la dite Paroisse, pour la construction d'une Eglise et sacristie en Pierre. L'Eglise: devra avoir 90 pieds de long sur 45 pieds de large et 32 pieds d'autre de hauteur. Et la Sacristie 25 pieds carrés, le tout à mesure française et de plans en dedans. Pour plus amples informations, voir les PLANS et DEVIS pour référence. St. Zélie, ce 15 décembre 1850.

TRAITE DU DR. WISTAR.

On a reconnu, depuis longtemps, que le cerisier sauvage possédait de grandes et précieuses propriétés. Ce fait était admis par les Arabes, qui regardaient une décoction de ses feuilles ou de son écorce comme le remède le plus efficace pour plusieurs maladies. Ce fut ce qui attira l'attention du Dr. Wistar respectable praticien de la Virginie. Il découvrit la vertu médicinale des cerises sauvages, prouva leurs effets, employés sans aucun mélange, ou en combinaison avec d'autres agents. Il a aussi trouvé qu'on pouvait beaucoup augmenter leur effet naturel, en y mêlant d'autres ingrédients dont les propriétés sont généralement bien connues, et par ce moyen composer un remède d'une grande valeur dans les maladies de poitrine, de gorge, etc., maladies très-fréquentes et très-fatales dans nos villes et qui font ordinairement plus de victimes que toute autre maladie.

A vendre à Montréal, par Wm. Lyman et Cie. et par John Carter et Cie., rue St. Paul: aussi par Alfred Savage et J. Lyman et Cie, Place d'Armes. Montréal, 10 Décembre 1850.

ATTENTION!!!

VRAI VIN FRANCAIS SANS MELANGE.

M. HERVEYON & Cie., sollicités par des membres de leur famille, résidant aux portes de Bordeaux et en position incontestablement favorable, viennent de recevoir par le navire "l'Arthur" un ASSORTIMENT de COGNAC et de VINS de qualités diverses, purs et généreux, qu'ils se proposent de vendre en gros et en demi gros, à des prix excessivement modérés.

C'est l'occasion pour les amateurs fustes et curieux, à ces mixtures destructives des saines plus robustes. C'est aussi une opportunité pour MM. du clergé, de se procurer un Vin pur, d'étéger à des ingrédients chinois, et à des montants qui ne permettent même pas de donner un nom à certaines boissons détériorées jusqu'à leur essence.

Asses. MM. HERVEYON & Cie., coin des rues St. Vincent et Notre-Dame, N° 84. Montréal, 3 Décembre, 1850.

GARÇONS DE BUREAU

ECCLESIASTIQUE ET CIVIL

POUR 1851.

A vendre chez E. R. FABRE ET Cie., Rue St. Vincent, N° 3. 19 nov. 1849.

MEGOT L. LANGEVIN.

AVOCAT.

BUREAU, coin des rues St. Vincent et Ste. Thérèse, au dessous de l'établissement de la Minerve. Montréal, 9 novembre 1850.

HOTEL RICHARD.

CETTE maison, déjà connue du public sous le nom de Pension Priée, est sise à l'extrémité supérieure de la Place Jacques-Cartier (ancien Marché-Neuf), au No. 7. Les familles et les personnes voyageant pour leur santé y trouveront en tout temps des chambres convenablement meublées, la tranquillité, et toutes les attentions désirables. L'établissement a vue sur le fleuve et réunit à la beauté du site les avantages de la centralité, du voisinage du port et des débarcadères des chemins de fer. Prix égaux à ceux des hôtels où il y a table d'hôte.

FRANÇOIS LEDUC.

INFORMATIONS DEMANDEES.

On a besoin à ce bureau d'informations sur le Sieur François Leduc, qui serait décédé en Canada vers 1831 ou 1832. Ces informations sont demandées dans l'intérêt de la famille Leduc, d'Angoulême, en France. Bureau du Secrétaire Provincial, Toronto le 28 Octobre 1850.

A être publié pendant un mois dans le Melanges Religieuses, La Minerve et le Journal de Québec.

A VENDRE ou ECHANGER, un

TERRAIN sis et situé au quartier St. Louis de la cité de Montréal, près de l'Évêché de Montréal, de la contenance de 40 pieds de front sur 164 de profondeur, tenant par devant à la rue St. Denis, d'un côté au propriétaire, de l'autre à M. Louis Joseph Paquin, et par derrière joignant à M. Richard avec une maison en bois à un étage, bien située, 38 de front sur 32 de profondeur, glacière et autres dépendances dessus construites. Pour les conditions, qui seront des plus libérales, s'adresser au propriétaire sur les lieux, M. TOUSSAINT LADOUCEUR, ou au Notaire soussigné.

C. A. BRAULT, N. P. Montréal, 26 juillet 1850.

ATTENTION!

AVIS.

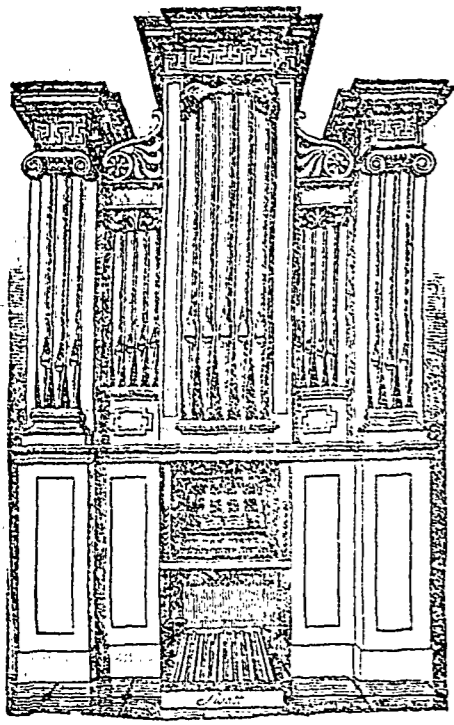
A l'Évêché, à la Providence et dans toutes les Librairies Catholiques de cette ville,

NEUVAINES

POUR SE PRÉPARER À LA FÊTE DE LA NAISSANCE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

Par le R. P. MEZZARELLI, de la C. de J., traduites d'Italien, d'après la dernière édition de Rome.

PRIX: 2s. 6d. LA DOUZAINÉ. Montréal, 2 novembre 1850.



Au Clergé.

Le Soussigné met en disponibilité un très-bel ORGUE, en accord et dans un état parfait. Il est de forme gothique, à 19 pieds de haut, 12 de large et 7 pieds en profondeur.

Le prix en serait payé partie comptant, le reste à termes.

MONTRÉAL, le 29 novembre 1850.

AUX PRIX COURANTS

Un Fonds de Hardes Faites ET DE MARCHANDISES SECHES DE \$35,000.

Rien de semblable n'a été offert au public. 122, RUE ST. PAUL, 122.

Le Soussigné voulant se préparer à recevoir un grand assortiment de HARDIS FAITES et de MARCHANDISES SECHES, au printemps prochain, désire vendre le fonds de son établissement.

A L'ENSEIGNE DU CASTOR. L. PLAMONDON. Montréal, le 22 novembre 1850.

Le Soussigné désirant être instituteur pour tenir une école élémentaire, prie instamment Messieurs les Commissaires d'écoles qui ont besoin d'un instituteur qualifié pour une école élémentaire, d'écrire immédiatement à sa résidence, à Montréal, faubourg Québec, rue Panet N. 60.

PIERRE CHENNEVILLE. Montréal, 24 Sept.

UN jeune homme qui reçoit des leçons de piano depuis deux ans, offre ses services gratuitement pour un certain temps, à toute fabrique qui lui procurera les moyens de compléter son éducation musicale.

AVIS AUX INSTITUTEURS. MM. LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES de la paroisse de Ste. Elisabeth ont besoin de plusieurs INSTITUTEURS.

INSTITUTION POUR LES SOURDS-MUETS.

L'ÉCOLE des Sourds-Muets maintenant établie sur le Côteau St. Louis, auprès de la Montagne de Montréal s'ouvrira le 16 septembre. L'instruction sera donnée durant dix mois et demi, chaque année, aux conditions suivantes:

Le soussigné informe les messieurs, du clergé qu'il reçoit à l'instinct de Paris et de Lyon le complément de ses commandes, ce qui comprend un assortiment complet d'ORNEMENTS D'ÉGLISE, CHANDELIERS et CROIX pour autels, BANGS D'ÉUVRES et ACCOULETTES, CIBOIRS, CALICES, BURETTES, OS-SENSOIRS, CHASUBLES, DALMATIQUES, MISSELS.

J. M. LAMOTHE, Relieur de cette ville, présente ses remerciements aux messieurs du Clergé et au public pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et annonce qu'il leur en est d'autant plus reconnaissant qu'il a pu réaliser les moyens de se rendre en Angleterre d'où il passera en France afin de s'y perfectionner aux ateliers qui existent dans la branche qu'il exerce, et de prendre en même temps des arrangements à l'effet d'ajouter à sa Librairie les gravures et les livres de piété de toute sorte dont il se propose de composer un fonds digne de leur être offert.

COLLEGE JOLIETTE. La rentrée des élèves de cet établissement, qui est le premier et le principal des "CLERGES DE ST. VIEVEUR" aura lieu le 24 du courant.

1ère Année. — Éléments des deux langues (Anglais et Français). — Arithmétique. — Histoire sainte et cours religieux. — Histoire ancienne (en anglais). — Géographie. 2me Année. — Syntaxe des deux langues. — Arithmétique et premières notions d'Algèbre, de géométrie et de dessin linéaire. — Histoire du Canada. — Histoire Romaine (en Anglais). — Géographie. — Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique. — Style épistolaire et compositions dans les deux langues.

3me Année. — Belles-Lettres et Rhétorique. — Algèbre et Géométrie. — Tenue des livres (en Anglais). — Histoire de France par la méthode analytique. — Histoire d'Angleterre (en Anglais). — Étude de la constitution du pays. — Compositions et discours dans les deux langues.

4me Année. — Physique, Chimie appliquée aux arts etc. — Géométrie pratique, Arpentage, Mécanique, etc. — Astronomie. — Compositions dans les deux langues. 5me Année. — Philosophie (logique, métaphysique, morale). — Architecture. — Économie politique. — Compositions et discours dans les deux langues.

Après avoir suivi ce cours, les élèves pourront recevoir des leçons de latin, s'ils le désirent. Alors un cours de deux ans est suffisant pour donner une connaissance approfondie de cette langue. Pendant les récréations on obligera les élèves à parler la langue anglaise autant que possible: rien ne sera négligé pour assurer leurs progrès dans les deux langues.

Le Soussigné voulant se préparer à recevoir un grand assortiment de HARDIS FAITES et de MARCHANDISES SECHES, au printemps prochain, désire vendre le fonds de son établissement.

LE GUIDE DE L'INSTITUTEUR. CONTENANT UNE SÉRIE DE REPONSES AUX QUESTIONS INSÉRÉES DANS LA CIRCULAIRE DU SURINTENDANT DE L'ÉDUCATION, ETC. PAR F. X. VALADE, ECR.

LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur d'annoncer aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation des BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES, qu'ils ont maintenant en vente un assortiment considérable de livres, publiés avec approbation de plusieurs Archevêques de France et bien propres à répandre le goût de la lecture dans les campagnes.

BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES. LES SOUS-SIGNÉS ont l'honneur d'annoncer aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation des BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES, qu'ils ont maintenant en vente un assortiment considérable de livres, publiés avec approbation de plusieurs Archevêques de France et bien propres à répandre le goût de la lecture dans les campagnes.

BIBLIOTHÈQUE instructive et amusante, format in-18, 160 volumes solidement cartonnés en 130 volumes pour £6 5. Et enfin: Bibliothèque catholique de Lille, format in-18, 460 volumes solidement cartonnés en 215 volumes, pour la collection £10 0 0.

MOIS DE MARIE. NOUVELLE ÉDITION, augmentée des PRIÈRES DE LA MESSE, VÊPRES DES DIMANCHES, CHEMIN DE LA CROIX, ETC., avec jolie reliure. Prix 7s. 6d. la douzaine.

LES SOUS-SIGNÉS offrent maintenant en vente, un assortiment considérable de livres, nouveaux, vieux, et propres à être donnés en prix ou à former le fonds d'une bibliothèque de paroisse. Tous ces livres sont solidement reliés ou élégamment cartonnés avec illustrations.

IMAGERIE NOUVELLE. Réduction de prix. LES SOUS-SIGNÉS viennent de recevoir, de France, 25,000 feuilles, IMAGES assorties de grands et de petites tailles, qu'ils offrent à 7/6, 12/6 et 30/0 les 100 feuilles.

NOUVEAUX CHAPEAUX FRANÇAIS. Pour MM. du Clergé et autres, Reçus dernièrement de Paris et à vendre A LA LIBRAIRIE DE E. R. FABRE ET CIE.

ST. JEAN-BAPTISTE. LES SOCIÉTÉS de Tempérance et de St. Jean-Baptiste pourront se procurer une statue de leur Patron ST. JEAN-BAPTISTE en s'adressant au magasin du Soussigné.

MANUEL DES SOCIÉTÉS de Tempérance, DEDIE A LA JEUNESSE DU CANADA, PAR LE REV. M. C. CHINIQUEY, P.TRE.

LE SOUS-SIGNÉ a l'honneur d'informer MM. Les Curés, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Tempérance; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne.

ATTENTION!! LA CLEF DES PRINCIPALES DIFFICULTES DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE, OU COURS RAISONNÉ SUR LA GRAMMAIRE FRANÇAISE, Le même qui a été donné avec succès durant plusieurs années en SOIXANTE LEÇONS, par CHARLES HUBERT LASSISERAYE.

AUX COMMISSAIRES D'ÉCOLES. UN M. Bonnal, jeune Français âgé de 21 ans, offre ses services comme instituteur. Il a été formé dans les Ecoles Normales des Frères des Ecoles Chrétiennes de France, et a reçu de l'Université le Brevet de capacité.

E. X. DEROME, Horloger, 3 portes de St. Véobé. Montréal, 24 Sept. 1850.

NATIONAL LOAN FUND LIFE ASSURANCE SOCIETY. SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE SUR LA VIE DE LONDRES.

BUREAU LOCAL. BENJ. HOLMES, ECR., PRÉSIDENT. A. LAROCQUE, ECR. | E. R. FABRE, ECR. H. L. ROUTH, ECR. | W. LUNN, ECR.

MEDECINS CONSULTANTS. F. T. BADGLEY, ECR., M. D. H. PELTIER, ECR., M. D.

LES ASSURÉS ont droit d'abandonner sa police, faute de moyen de payer les primes annuelles. Une moitié de la prime des cinq premières années peut être payée par les billets promissaires des assurés eux-mêmes.

AUX COMMISSAIRES D'ÉCOLES. M. C. H. arrivé depuis peu de jours de San-Francisco, (Californie) désire trouver une place d'INSTITUTEUR, il a déjà tenu une école élémentaire dans le district de Québec voilà plusieurs années pendant l'espace de deux ans. S'adresser à M. Louis Plamondon marchand, rue St. Paul, No. 122.

SOURCES DE PROVIDENCE. M. ST. GERMAIN qui conduit l'établissement des BAINS D'EAU MINÉRALE dans le nouveau Village de Providence, dans la paroisse de St. Hyacinthe, informe le public que son établissement sera ouvert au PREMIER JUIN prochain, et qu'il pensionnera à son Hôtelier pour un prix modéré.

P. GARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique, belles-lettres, etc. Coin des rues Dorchester et Sanguinet. Montréal, 9 Nov. 1850.

IMPRESSIONS TYPOGRAPHIQUES. On imprime à cet établissement: Adresses, Cartes de visite, Invitations, Circulaires, Et Jobs de toute espèce, exécutés avec soin.

ÉTABLISSEMENT DE RELIURE. Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent. Le Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de fonder son ATELIER DE RELIURE à l'endroit ci-dessus désigné, où il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes dans sa branche qu'on voudra bien lui confier.

L. P. BOIVIN. Can des rues NOTRE-DAME ET ST. VINCENT. AVERTIT le nouveau ses pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local et qu'il a tout à fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Paul vis-à-vis la Place Jacques-quartier.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX. MM. E. R. Fabre et Cie., Libraire Trois-Rivières, Val. Guillet, écr., N. P. Québec, M. D. Martineau, Ptre., V. St. Anne, M. F. Pilote, Ptre. Direct. Rivière du Loup, M. L. Baribeau. St. Athanase, M. H. Aubertin.

JOSEPH LAROCQUE, P.TRE. Rédacteur-en-Chef (Évêché de Montréal). IMPRIMERIE: JOSEPH RIVET, Coin des rues Mignonne et St. Denis.

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DU CANADA. (Canada Life Assurance Company.) INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT. CAPITAL—£10,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON. HUGH C. BAKER, PRÉSIDENT. JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRÉSIDENT. Et Dix-huit Directeurs. THOMAS M. SIMONS, ECR., Secrétaire.

GERANTS DANS BAS-CANADA. St. Andrews—Frank Fa... St. John—Charles Pierce... Huntinton—R. B. So...

LES ASSURÉS ont droit d'abandonner sa police, faute de moyen de payer les primes annuelles. Une moitié de la prime des cinq premières années peut être payée par les billets promissaires des assurés eux-mêmes.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Table with 4 columns: Age, Avec les profits, Sans les profits, Demi-Crédit. Rows for ages 15 to 60.

On trouvera, en les comptant, que les taxes ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont plus basses que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre maintenant d'assurer en Canada, tandis que les assurés avec participation auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Table with 5 columns: Age, 50, 55, 60, 65. Rows for ages 20 to 55.

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, écr., des tarifs, prospectus, formulés de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie.

CONDITIONS: On ne s'abonne pas pour moins d'un semestre. Les abonnés qui veulent retirer leur souscription, doivent en donner avis un mois avant l'expiration du semestre ou de l'année courante, à moins d'une convention qui en dispense.

TAUX DES ANNONCES: Six lignes et au-dessous, 1re insertion, £0 2 6. Chaque insertion subséquente, 0 0 7.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX. MM. E. R. Fabre et Cie., Libraire Trois-Rivières, Val. Guillet, écr., N. P. Québec, M. D. Martineau, Ptre., V. St. Anne, M. F. Pilote, Ptre. Direct. Rivière du Loup, M. L. Baribeau. St. Athanase, M. H. Aubertin.